

## **Eléments de réponse décrivant l'état actuel de l'équitation de tradition française (ETF), constitutifs de la partie C du rapport périodique de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel auprès de l'UNESCO – 17 mai 2021**



### **Question C.1 : Fonctions sociales et culturelles**

L'ETF, caractérisée par l'harmonie entre le cavalier et le cheval, est une quête perpétuelle dont l'objectif est parfois approché, rarement atteint. Elle doit être perceptible.

Le cavalier, grâce à ses connaissances poussées sur l'animal et la maîtrise de son corps comme de ses émotions fait de l'ETF un vecteur de développement personnel. Outre l'écuyer ou le cavalier capable d'atteindre cette harmonie, la communauté élargie regroupe le cavalier amateur, le meneur (équitation attelée), le jockey, l'artiste équestre, le manadier (équitation pastorale), en somme, tout « homme de cheval » qui recherche cette relation harmonieuse avec les équidés.

Le Cadre noir de Saumur, représentant emblématique de l'ETF, est d'une part, fondateur historique de la doctrine après réflexions et synthèse des pratiques des maîtres écuyers, et d'autre part, principal promoteur grâce au travail des écuyers en termes de présentations publiques, de recherche, de formation et de performances sportives.

La légèreté est la signature de l'ETF et de la communauté s'y reconnaissant. L'homme de cheval saura allier ses propres exigences (sport, travail, loisirs) avec l'état positif du corps comme du mental du cheval ; cela s'apparente aujourd'hui au respect du bien-être animal. La performance étant l'expression de l'atteinte du bien-être dans le travail.

L'ETF, comme élément du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, peut donc être considérée comme précurseur des exigences sociétales actuelles en matière de respect de la nature et notamment du bien-être animal. En conséquence, la communauté ETF des pratiquants peut être élargie aux sympathisants, part croissante de la société se reconnaissant dans les valeurs ci-dessus et conférant à l'ETF une réelle fonction humaniste.

De nombreuses références de détenteurs, praticiens, catégories d'individus ou groupes de personnes sont mentionnées dans la partie B du présent rapport.

### **Question C.2 : Analyse de la viabilité de l'élément et**

## risques auxquels il est actuellement exposé

L'IFCE a orienté sa communication sur les valeurs de l'ETF, incarnées par le Cadre noir de Saumur, dès l'inscription en 2011, puis l'a diversifiée depuis 2014. Cette pratique et l'esprit qui l'anime sont reconnus par les acteurs de la filière équestre pour qui cela devient source d'inspiration et objectif de formation.

L'intégration de l'ETF dans tous les cursus de formation à l'équitation (MAA, MS, FFE, CPNEE) est d'ailleurs mentionnée depuis 2018 dans les objectifs assignés à l'IFCE par l'Etat.

La FFE, troisième fédération sportive comptant plus de 600 000 licenciés, a revendiqué rapidement son intérêt pour l'ETF et devient, avec l'IFCE, membre fondateur de la Mission française pour la culture équestre en 2019.

La création, sans exclusion, d'un socle commun autour des valeurs de l'ETF constitue une communauté diversifiée et dynamique, ancrée dans des traditions régionales ou locales. Il conviendra cependant de veiller à ce que cet élargissement ne s'accompagne pas de procès pour illégitimité, ou encore d'une « labellisation » de l'ETF tendant à une utilisation commerciale.

Il est proposé que cette démarche d'élargissement par inclusion volontaire et progressive des communautés équestres soit conduite collégalement par et pour elles-mêmes au sein des instances plurielles de concertation telles que mentionnées en C6. Une méthodologie à parfaire devra permettre l'établissement d'une large et solide communauté ETF garantissant le respect des valeurs de l'élément (**une philosophie** : harmonie cheval-cavalier, absence d'effet de force / **des procédés** : décrits depuis le 16ème siècle / **un style** : élégance, finesse, sobriété ... reconnu internationalement)

Ludovic Orlando disait du cheval qu'il s'agit de « *l'animal qui a le plus influencé l'histoire de l'humanité* » (mai 2019). Si cette relation a su s'adapter au cours des siècles pour répondre aux évolutions de l'homme, il semble que certains courants sociétaux modernes soient en contradiction avec les valeurs traditionnelles de l'équitation française.

Le cheval est classé parmi les animaux de rente. Or, des pressions souhaitent au nom du bien-être animal qu'il soit considéré comme animal de compagnie, les plus radicaux prônant l'antispécisme. Ces opinions de plus en plus structurées, aboutiraient à ce que le cheval, vecteur d'humanité, ne puisse plus être monté/attelé.

Ainsi, l'IFCE accentue ses travaux de recherche afin

d'objectiver le bien-être du cheval dans son milieu de vie et de travail (sport, loisir, spectacle ...).

### **Question C.3 : Contribution aux buts de la Liste**

Jean Lagoutte dira que : « *L'ETF, née avec l'humanisme de la Renaissance, s'est développée au siècle des Lumières. Elle n'est donc pas seulement une forme d'art équestre mais un ensemble de préceptes, de livres, une culture explicitée dans les textes et dans les formes vivantes de sa transmission* » (décembre 2014).

Cette relation fusionnelle entre l'homme et le cheval a toujours été source d'inspiration. Les 7 arts mettent en lumière ce lien étroit et réciproque.

De multiples productions artistiques sont des vecteurs qui ont fait leur preuve, pour toucher de nouveaux publics, non-initiés ou pour lesquels le cheval et l'équitation ne constituent pas leur centre d'intérêt premier. La diversité des courants artistiques et la multiplicité des lieux d'exposition permettent d'accroître le nombre des sympathisants et donc la communauté ETF.

Se retrouvent de façon non exhaustive :

- Art'Cheval et la rénovation de la fresque du Grand manège de Saumur ;
- L'Académie Pégase contribuant à la promotion de la littérature équestre ;
- Sellerie : dans le respect de la tradition des maîtres selliers ;
- La richesse des œuvres artistiques autour du cheval que tout visiteur peut admirer au Château de Versailles ou au domaine de Chantilly notamment.

Les artistes équestres participent également à l'accessibilité de l'ETF pour de nouveaux publics. La mise en place par la FFE et les professionnels d'une commission spectacle permet de diversifier les pratiques et d'éveiller les cavaliers dans les centres équestres, notamment les plus jeunes, aux arts équestres contribuant ainsi à la transmission de ces valeurs humanistes.

Sur ces bases, un travail prometteur, pilote et probatoire, est réalisé avec l'Education nationale dans les départements du Vaucluse et des Bouches du Rhône utilisant la médiation du « cheval-spectacle » pour l'éveil artistique et culturel des enfants.

### **Question C.4 : Efforts pour promouvoir ou renforcer l'élément**

Acteur le plus connu de l'ETF, le Cadre noir de Saumur au sein de l'IFCE met plusieurs actions en œuvre pour promouvoir et valoriser ce patrimoine.

La scénographie des galas du Cadre noir a été améliorée en 2017 pour être davantage démonstrative et pédagogique, mettant en avant les valeurs de l'ETF (cf. film « L'esprit du Cadre », 2020). De 2014 à 2019, pas moins de 600 000 spectateurs ont assisté aux représentations à Saumur et hors Saumur.

Les présentations publiques du régiment de cavalerie de la Garde républicaine (reprise des douze, reprise des tandems, carrousel des lances, fanfare de cavalerie, etc.) participent également au rayonnement de l'ETF.

L'ouverture au public du site IFCE – Cadre noir de Saumur met l'ETF à l'honneur. Un effort important est réalisé pour susciter l'intérêt de publics variés dont les publics scolaires et familiaux sous forme ludique (enquête, escape games), publics plus spécialisés en formation professionnelle afin de renforcer la connaissance de l'ETF, publics seniors français et étrangers. Cet ensemble représente également 300 000 visiteurs de 2014 à 2019.

2020, année particulière, se caractérise par une baisse de 50% des visiteurs et spectateurs liées aux contraintes imposées pour limiter la propagation du coronavirus. Cependant, les diverses alternatives numériques employées ont généré un rayonnement et une visibilité virtuelle sans précédent.

Une démarche active de recherche de mécènes est conduite par l'IFCE auprès du public et des entreprises autour de projets liés à la sauvegarde de l'ETF (depuis mars 2017). C'est ainsi qu'un cercle des mécènes du Cadre noir de Saumur s'est constitué et a financé plusieurs projets concrets promouvant l'ETF (films, selles à piquer).

Sans être exhaustif, les « rencontres de l'équitation de tradition française » en 2014, 2015 et 2016, les 500 ans de Chambord ou encore les colloques annuels du comité scientifique renforcent l'ETF.

### **Question C.5 : Participation des communautés**

La reconnaissance de l'ETF comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité a renforcé au sein de diverses communautés équestres un sentiment d'appartenance à une famille plus large se reconnaissant mutuellement dans les procédés et l'esprit de la tradition française de l'équitation.

Les communautés suivantes peuvent être citées.

- La Fédération Française d'Equitation, première activité sportive et de loisir proche de la nature, avec plus de

600 000 licenciés

- L'équitation militaire, avec les sports équestres militaires et la Garde Républicaine dont les missions de sécurité sur l'ensemble du territoire national participent à présenter les valeurs de l'ETF auprès des populations
- [Les académies équestres de Chantilly](#), de Versailles, Cheval Passion l'Association pour la professionnalisation et le rayonnement des artistes équestres, le Centre national des arts du cirque, et de nombreux autres groupes promouvant des arts équestres.
- L'équitation de travail avec, entre autres, la Fédération des manadiers
- L'attelage de tradition dont un travail d'explicitation des pratiques de menage de tradition encore pratiquées par des agents des Haras nationaux a été confié par l'IFCE à l'université de Montpellier. Attelage et équitation montée nécessitent la même précision et le même tact.
- Les courses hippiques dont les méthodes d'entraînement et leurs stratégies durant les épreuves recherchent toujours plus « la relation harmonieuse » homme/cheval
- Le Cadre noir de Saumur est un véritable atout pour les missions d'institut technique qu'est l'IFCE. Elles constituent le cœur de métier et la raison d'être du Cadre noir depuis sa création en 1825. L'association des Amis du Cadre noir de Saumur créée depuis 1975 contribue à associer l'histoire, l'art et la promotion des performances artistiques et culturelles du Cadre noir.

### **Question C.6 : Contexte institutionnel**

L'IFCE est l'établissement public au service de la filière équine. Il déploie ses actions au profit de la profession, des collectivités territoriales, de l'Etat et de tous publics concernés par le cheval et l'équitation. Ses actions de coopération internationale favorisent le rapprochement interétatique.

L'IFCE s'est doté fin 2020 d'un « Comité culture, patrimoine et UNESCO » composé d'acteurs de la société civile. C'est un espace d'échanges et d'orientation pour valoriser ses patrimoines équestres. L'IFCE, au travers de ce comité, est un des contributeurs, notamment pour les mesures de sauvegarde de l'ETF relatives au Cadre noir de Saumur.

Les premières rencontres de l'équitation française organisées en 2014 par l'IFCE conduiront à la création, en avril 2019 et avec la participation active de la FFE, de la Mission française pour la culture équestre (MFCE).

L'objet de cette association est le suivi de l'inscription de l'ETF sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité auprès de l'UNESCO ainsi que, la promotion de l'équitation française et la culture équestre, tant sur le territoire national qu'à l'étranger.

### **Question C.7 : Participation des communautés à l'établissement du présent rapport**

Le fonctionnement associatif de la MFCE permet une bonne représentation de la communauté des acteurs ETF, utilisateurs, promoteurs, prescripteurs, sympathisants. Cette communauté a vocation à être la plus large et englobante possible (répondant en cela aux attentes de l'UNESCO). La MFCE est un lieu de partage et d'échange entre acteurs de l'ETF.

La contribution de l'ETF au rapport périodique 2021 de l'UNESCO a été un point majeur du Comité culture, patrimoine et UNESCO de l'IFCE réuni le 30/03/2021. Ce comité auquel participent différents représentants de la filière équine concernés par le patrimoine et la culture équestre, dont la MFCE, a permis d'échanger sur les réponses relatives au statut de l'ETF inscrit sur la liste représentative. Les représentants des différentes communautés ETF (artistes équestres, Garde républicaine, attelage de tradition, équitation de travail, équitation de loisir, Cadre noir, ...) ont ensuite pu contribuer pendant un mois complet sur le statut de l'ETF et les indicateurs de base.

Ces deux entités, en lien avec France PCI et le ministère de la Culture, ont travaillé ensemble afin de recueillir et synthétiser l'expression collective des mesures de sauvegarde conduites en faveur de l'Equitation de tradition française.